

**CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES AMÉNAGEURS****Nicolas GRAVIT élu à la Présidence**

Le congrès de l'UNAM organisé au Carrousel du Louvre le 9 octobre 2024 a conclu ses travaux par le renouvellement de ses instances.

**Les adhérents se sont rassemblés autour de la candidature de Nicolas Gravit, entouré d'une équipe représentative de toute la diversité de l'aménagement d'aujourd'hui et renouvelée à 50%.**

Nicolas Gravit veut conscientiser plus encore les décideurs comme les citoyens au fait que « le métier d'aménageur est le **pivot de toutes les actions de politiques publiques territoriales**, nous sommes les **partenaires des collectivités**, nous accompagnons l'intérêt général et **co-produisons ensemble le cadre de vie** »

Il veut **rappeler les atouts sociaux, économiques et environnementaux de l'aménagement** pour l'amélioration concrète des conditions de vie de tous (Développement urbain maîtrisé et équilibré, prises en compte des enjeux environnementaux et climatiques, péréquations, intégration de solutions pour la ville durable...)

Dès demain l'équipe renouvelée reprendra son travail pour **conforter le métier d'aménageur et ses spécificités** en proposant des solutions opérationnelles.

Les nouvelles instances sont élues pour 3 ans et leurs membres sont **engagés à titre bénévole**.

*Présentation de l'équipe et Bio express du Président en pj.*

**Contact Médias :**

80 rue de Miromesnil  
75008 Paris  
T. 01 44 20 09 10  
unam-territoires.fr

**Paul MEYER Délégué Général 0663153721**

*L'Union Nationale des Aménageurs (UNAM) est une fédération de 300 entreprises dont le métier est d'imaginer des projets immobiliers résidentiels, à l'échelle, non pas du bâtiment, mais du quartier ou de l'îlot. Nos opérations intègrent du logement social, intermédiaire et libre, une mixité de fonctions, et une diversité de typologies (immeubles, maisons, maisons en bandes, cités jardins et éco quartiers...) Nos adhérents sont les interlocuteurs des collectivités dans la réalisation des opérations d'aménagement dont elles ont formalisé le besoin dans les différents documents de planification (SRADDET, SCOT, PLUi). L'UNAM et ses aménageurs démontrent au quotidien qu'il est possible de concilier transition environnementale, développement des territoires et désirs des habitants comme des élus locaux.*